

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le mardi 30 mai 2017 à 14 h 30 par
conférence téléphonique.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de
Montréal ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzone, et le secrétaire de la
Communauté, Me Tim Seah, assistent à la séance.

CE17-136

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 11 MAI
2017

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 11 mai
2017 sous réserve de modifier la résolution numéro CE17-134 en
remplaçant le mot « collectif » par les mots « de biens et de
personnes ».

CE17-137

CONTRAT D'ACQUISITION D'IMAGERIE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ 2017

Il est résolu d'adjuger à la firme Perron, Hudon, Bélanger inc. le contrat
d'acquisition d'imagerie numérique multispectrale aéroportée du territoire
de la Communauté, pour un montant forfaitaire de cinquante-neuf mille
sept cent cinquante dollars (59 750 \$), plus les taxes applicables, selon
les termes et conditions de sa soumission, suite à l'appel d'offres
numéro GEO-2017-02 et d'autoriser le directeur général à signer tout
document requis à cette fin.



- CE17-138 RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT 32-15-22.1 DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
- Il est résolu d’approuver le règlement de remplacement 32-15-22.1 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu modifiant son schéma d’aménagement puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d’aménagement et de développement et d’autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.
-
- CE17-139 RÈGLEMENT 17-472 DE LA MRC DES MASKOUTAINS
- Il est résolu d’informer le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire que le règlement 17-472 de la MRC des Maskoutains modifiant le schéma d’aménagement afin de régulariser l’usage d’un terrain de jeux et de loisirs en l’intégrant au périmètre d’urbanisation de la municipalité de La Présentation n’a pas d’incidence sur la complémentarité des exercices de planification métropolitaine et péri-métropolitaine.
-
- CE17-140 RÈGLEMENT 97-33R-11 DE LA MRC LES MOULINS
- Il est résolu d’approuver le règlement 97-33R-11 de la MRC Les Moulins modifiant le schéma d’aménagement révisé afin de modifier les aires d’affectations du secteur situé dans le quadrant sud-est de l’échangeur de l’avenue Claude-Léveillé et de l’autoroute 640 à Terrebonne et de permettre l’activité résidentielle, puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d’aménagement et de développement, et d’autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.
-
- CE17-141 DEMANDE DE LA VILLE DE MIRABEL, DOSSIER CPTAQ 415864
- Il est résolu de retirer le dossier concernant la demande de la Ville de Mirabel, numéro de dossier 415864 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
-
- CE17-142 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L’AMÉNAGEMENT SUR LES MUNICIPALITÉS RURALES
- Il est résolu de prendre acte du rapport de la Commission de l’aménagement sur les enjeux de développement des municipalités rurales.
-
- CE17-143 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE LA MODE
- Il est résolu
- D’accepter le rapport d’activités pour l’année 2016 de la grappe métropolitaine de la mode et d’autoriser le versement de la retenue de 10 % de l’aide financière pour cette année dans le cadre de la convention avec 8866163 Canada Association (mmode) approuvée par la résolution numéro CE15-149 ;
- .../3



CE17-143
suite

D'autoriser le versement de la contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2017, prévue dans le cadre de la convention 2015-2017 avec 8866163 Canada Association (mmode) pour l'animation de la grappe métropolitaine de la mode.

CE17-144

GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2016 de TechnoMontréal et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année dans le cadre de la convention avec TechnoMontréal approuvée par la résolution numéro CE16-147 ;

D'autoriser le versement d'une contribution maximale de deux cent quinze mille dollars (215 000 \$) pour l'année 2017 à TechnoMontréal pour l'animation de la grappe métropolitaine des technologies de l'information et des communications et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour modifier en conséquence la convention conclue avec cet organisme.

CE17-145

GRAPPE INDUSTRIELLE DE L'ALUMINIUM DU QUÉBEC

Il est résolu

D'accepter le rapport d'activités pour l'année 2016 de la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour cette année dans le cadre de la convention avec cet organisme approuvée par la résolution numéro CE16-107 ;

D'autoriser le versement de la contribution maximale de cent cinquante mille dollars (150 000 \$) pour l'année 2017 prévue dans le cadre de la convention 2016-2018 avec la Grappe industrielle de l'aluminium du Québec.

CE17-146

ADDENDA À LA CONVENTION AVEC AÉRO MONTRÉAL

Il est résolu

De préciser que le montant de la retenue de 10 % pour le financement d'Aéro Montréal devant être remise pour l'année 2016 est de trente-sept mille dollars (37 000 \$) et non de 36 500 \$ tel que stipulé à la résolution numéro CE17-100 ;

D'autoriser le versement d'une contribution additionnelle de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) à Aéro Montréal pour la réalisation de deux projets ad hoc en 2017 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour modifier en conséquence la convention conclue avec cet organisme.



- CE17-147 MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR
- Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le Règlement modifiant le Règlement 2001-10 sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.
-
- CE17-148 ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 25 AVRIL AU 10 MAI 2017
- Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 25 avril au 10 mai 2017.
-
- CE17-149 PROJET D'ACQUISITION DE L'ÎLE AU FOIN DANS LE CADRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE
- Il est résolu
- D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, le projet d'acquisition du lot 2 599 773 du cadastre du Québec (île au Foin) présenté par la Ville de Carignan, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;
- D'autoriser le financement de ce projet d'acquisition pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de neuf cent six mille six cent soixante-six dollars (906 666 \$), incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec, selon les termes du Programme ;
- D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.
-
- CE17-150 MODERNISATION DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
- Il est résolu de prendre acte des recommandations du comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie dans son rapport du 15 mai 2017, intitulé : « Progresser, ensemble; favoriser l'avenir énergétique propre et sécuritaire du Canada ».
-
- CE17-151 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 15 JUIN 2017
- Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil du 15 juin 2017.
-



DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Résolution 2017-05-178 de la Ville de La Prairie demandant son exclusion de l'application de la loi 106 sur les hydrocarbures.
- Résolution 2017-03-09/358 de la Table des préfets et élus de la couronne Sud concernant les impacts financiers des interventions métropolitaines de la Communauté.
- Résolution numéro 17-04-19-23 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- Rapport annuel de la MRC de Vaudreuil-Soulanges intitulé *Réalisations 2016*.
- Lettre datée du 30 mai 2017 du président au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Laurent Lessard, lui transmettant les commentaires de la Communauté sur le projet de loi 137 concernant le Réseau électrique métropolitain.

Appui à la démarche de la Communauté concernant l'élimination des sacs de plastique

- Résolution 2016-02-84 de la Ville de Châteauguay.
- Résolution 2017-05-269 de la Ville de Mercier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 45.

Les résolutions numéros CE17-136 à CE17-151 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Tim Seah
Secrétaire